



FAITES LA DIFFÉRENCE – REJOIGNEZ LA COMMISSION EUROPÉENNE

Vous souhaitez contribuer à façonner l'avenir de l'Union européenne ? Rendre la planète plus verte, promouvoir une société plus juste ou soutenir les entreprises et l'innovation au sein de l'UE ? Dans ce cas, venez travailler à la Commission européenne, où vous pourrez vraiment faire la différence !

Le personnel de la Commission est un groupe diversifié de personnes motivées pour contribuer à faire de l'Europe - et du monde - un endroit meilleur. Elles viennent des 27 États membres de l'Union européenne. Des nationalités, des langues et des cultures différentes font de la Commission un lieu de travail dynamique et ouvert à tous.

NOUS OFFRONS DES CONDITIONS DE TRAVAIL ATTRACTIVES ET BIEN PLUS ENCORE :

- Des positions intéressantes et stimulantes avec de nombreuses possibilités de formation et d'acquisition de nouvelles aptitudes et compétences tout au long de votre carrière ;
- Des opportunités de travailler dans plusieurs domaines d'activités durant votre carrière ;
- Des conditions de travail flexibles et la possibilité de télétravail - nous tenons à votre équilibre entre vie professionnelle et vie privée ;
- Un package financier compétitif, comprenant des régimes attractifs en matière de pension et de couverture en cas de maladie et d'accident ;
- Des écoles multilingues pour vos enfants ;
- Nous sommes également fiers d'être un employeur respectueux de l'égalité des chances et promouvons la diversité et l'inclusion.

Nous recrutons des profils très divers :

Nous ne recrutons pas seulement des politologues et des juristes, mais aussi toutes sortes de profils, y inclus des spécialistes dans les sciences naturelles, des linguistes, des économistes, ainsi que des chauffeurs et des ingénieurs.

Pour en savoir plus [Priorité aux personnes — Travailler à la Commission européenne - Commission européenne \(europa.eu\)](https://european-commission.eu)



PERSONNEL RECRUTÉ SOUS CONTRAT

La Commission européenne recrute souvent, en plus de ses fonctionnaires permanents, des agents non permanents. Il existe deux catégories d'agents non permanents :

- Des [agents temporaires](#) sont recrutés pour occuper des postes vacants pendant une période déterminée ou pour effectuer des tâches spécialisées.
- Des [agents contractuels](#) peuvent fournir une capacité supplémentaire dans des domaines spécialisés où le nombre de fonctionnaires disponibles est insuffisant ou effectuer un certain nombre de tâches administratives ou manuelles. Ils sont généralement recrutés sous contrat à durée déterminée (maximum 6 ans dans une institution de l'UE), mais dans certains cas, ils peuvent se voir proposer des contrats à durée indéterminée (dans les offices, les agences, les délégations ou les représentations).

Pour plus d'informations sur les différentes [catégories de personnel](#)



Infirmier

à l'Office OIL de la Commission européenne

Titre du poste : Infirmière

Domaine : Service de garde de jour pour enfants et éducation préscolaire

Où : Unité OIL.07 - « Centre polyvalent de l'enfance interinstitutionnel / Mamer », Luxembourg

Groupe de fonctions : GF III

Type de contrat : 3bis

Manifestez votre intérêt jusqu'au : 17.04.2024 - 12h00 (heure de Bruxelles)

NOUS SOMMES

L'Office Infrastructures et Logistique à Luxembourg (OIL) assure, entre autres, la gestion des infrastructures sociales de la Commission européenne à Luxembourg, dont celles du Centre Polyvalent de l'Enfance Interinstitutionnel (CPE) pour les services de la «Garderie» et du «Centre d'études et de loisirs».

La mission de l'unité OIL.07 consiste à assurer sur le site du Bertrange/Mamer (CPE5) l'accueil d'environ 800 enfants, dont les parents sont agents ou fonctionnaires des institutions européennes à Luxembourg. Les enfants sont accueillis pendant toute l'année, en période scolaire ou pendant les vacances scolaires de l'école européenne EE LUX2.

L'unité comprend plus de 80 personnes, en majorité éducateurs/éducatrices ainsi que du personnel administratif, logistique et infirmier.

NOUS PROPOSONS

Au sein d'OIL.07, nous proposons deux postes d'infirmier/ère chargé(e) d'apporter des soins médicaux aux enfants tout en assurant la gestion de l'infirmerie.

Les tâches principales, dans le cadre d'un contrat à temps partiel de 30 heures par semaine, consistent à :

- Apporter les soins aux enfants du CPE, qu'il s'agisse de situations courantes ou de mesures spécifiques pour les urgences qui nécessitent l'appel des secours,
- Dans les cas d'urgence, porter assistance au personnel/prestataires travaillant dans les bâtiments CPE,
- Assurer la gestion du matériel médical (commandes de médicaments et d'équipements),
- Gestion et vérification des dossiers médicaux des enfants (inscriptions et réinscriptions gestion numérique des fiches sanitaires, certificats, échanges avec les parents, etc.),



- Suivi des besoins médicaux spécifiques (pathologies chroniques, allergies ou intolérances alimentaires) en lien avec les parents, suivi des protocoles d'urgence pour les enfants avec des pathologies lourdes,
- Contribution à la mise à jour et transmission des protocoles et procédures médicales propres au CPE,
- Coordination avec l'administration de l'unité, avec le pédiatre conseil, les psychopédagogues et le service médical de la CE,
- Coordination de certains aspects médicaux avec les infirmeries de l'École européenne,
- Élaboration et mise à jour des différentes statistiques des actes médicaux des infirmeries,
- Contributions au rapport annuel du pédiatre sur l'activité des infirmeries,
- Dispenser des formations aux éducateurs sur différents sujets (allergies alimentaires de l'enfant, pathologies chroniques, gestes d'urgences, etc.).

NOUS RECHERCHONS

- Nous recherchons un/une candidat(e) possédant une formation d'infirmier/infirmière, avec si possible une expérience professionnelle d'au moins 3 ans dans les soins auprès d'enfants.
- Les responsabilités attachées à ce poste requièrent la maîtrise de gestes techniques infirmiers pour les soins quotidiens, ainsi que la capacité à agir rapidement et appeler les secours en cas d'urgence.
- L'observation et l'écoute des enfants et la capacité de communiquer avec les parents et avec le personnel éducatif sont des éléments essentiels.
- Le poste nécessite de travailler en autonomie la plupart du temps mais aussi de collaborer en équipe.
- La maîtrise des outils bureautiques standard tels que Word et Excel est importante.
- Une excellente maîtrise du français est indispensable, une bonne connaissance de l'anglais constitue un atout. La connaissance de toutes autres langues sera également prise en considération.
- Nous souhaitons engager une personne avec d'excellentes compétences en matière de relations interpersonnelles pour interagir quotidiennement avec les différentes équipes de l'unité.

COMMENT MANIFESTER VOTRE INTÉRÊT ?

Afin de garantir l'égalité d'accès à tous, la Commission recrute à partir d'une base de données permanente de candidatures spontanées. Le présent appel à manifestation d'intérêt vise à aider les recruteurs à identifier les candidats potentiellement intéressés dans cette base de données.

En pratique, pour manifester votre intérêt, veuillez suivre les deux étapes suivantes :

1. Si vous n'êtes pas encore inscrit dans la base de données ouverte en permanence d'EPSO, veuillez le faire à l'adresse suivante : [CAST Permanent](#). Veuillez sélectionner parmi les



procédures de sélection de l'agent contractuel le profil permanent CAST qui correspond le mieux à votre formation et à votre expérience.

2. Vous devez **envoyer vos documents en un seul format pdf dans l'ordre suivant** :
 1. Votre CV
 2. Lettre de motivation
 3. Formulaire de candidature dûment complété.

Veillez envoyer ces documents avant la date de clôture de la publication à l'adresse suivante :

OIL-07-EXTERNAL-APPLICATIONS@ec.europa.eu

en indiquant la référence de l'appel à manifestation d'intérêt **JD 417934 + vos initiales** en objet.

Aucune candidature ne sera acceptée après la date de clôture de la publication.



ANNEXE

1. Sélection

➤ Suis-je éligible pour postuler ?

Vous devez remplir les critères d'éligibilité suivants lors de la validation de votre candidature :

Nos règles prévoient que vous ne pouvez être recruté en tant qu'agent contractuel auprès de la Commission européenne que si vous répondez aux critères suivants :

Critères généraux :

- Être citoyen d'un État membre de l'UE et jouir de tous vos droits en tant que citoyen ;
- Avoir rempli toutes les obligations imposées par les lois applicables en matière de service militaire ;
- Être physiquement apte à exercer les fonctions liées au poste ;
- Produire les références de moralité appropriées quant à l'aptitude à l'exercice des fonctions ;
- Avoir réussi un EPSO CAST dans le groupe de fonctions du poste à pourvoir. Au stade de la candidature, il suffit d'être enregistré dans la base de données [EPSO CAST](#).

Qualifications :

- (a) avoir un niveau d'enseignement post-secondaire attesté par un diplôme OU
- (b) un niveau d'enseignement secondaire attesté par un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur et une expérience professionnelle appropriée d'au moins trois ans.

Seuls les diplômes délivrés ou reconnus équivalents par les autorités des États membres de l'UE (par exemple par le ministère de l'Éducation) seront acceptés.

Langues :

- avoir une connaissance approfondie (niveau C1 minimum) de l'une des 24 langues officielles de l'UE¹
- ET avoir une connaissance satisfaisante (niveau B2 minimum)² d'une deuxième langue officielle de l'UE, dans le cadre de l'exercice des fonctions.

¹ Les langues officielles de l'Union européenne sont : BG (bulgare), CS (tchèque), DA (danois), DE (allemand), EL (grec), EN (anglais), ES (espagnol), ET (estonien), FI (finnois), FR (français), GA (irlandais), HR (croate), HU (hongrois), IT (italien), LT (lituanien), LV (letton), MT (maltais), NL (néerlandais), PL (polonais), PT (portugais), RO (roumain), SK (slovaque), SL (slovène), SV (suédois).

² Pour plus de détails sur les niveaux de langue, veuillez consulter le Cadre européen commun de référence pour les langues (<https://europass.cedefop.europa.eu/en/resources/european-language-levels-cefr>).



➤ **Qu'en est-il des étapes de sélection ?**

L'unité de sélection choisit dans la base de données EPSO³ les candidats ayant le profil approprié et les convoque à un entretien. Pour l'entretien, un panel de sélection est mis en place afin d'évaluer les meilleurs candidats. En raison du grand nombre de candidatures que nous pourrions recevoir, seuls les candidats sélectionnés pour l'entretien seront informés.

Pour des raisons opérationnelles et afin de mener à bien la procédure de sélection le plus rapidement possible dans l'intérêt des candidats et de l'institution, la procédure de sélection se déroulera en français et éventuellement dans une deuxième langue officielle.

³ Par conséquent, les candidats qui n'ont pas encore réussi un CAST au niveau Groupe de fonctions III, doivent enregistrer leur profil à cette <https://eu-careers.europa.eu/fr/job-opportunities/open-vacancies>.



2. Recrutement

Le candidat sélectionné pour le recrutement devra fournir des documents justificatifs des déclarations faites dans la base de données et, si jugé pertinent, dans l'appel à manifestation d'intérêt.

Le/la candidat(e) retenu(e) devra se soumettre à un examen médical obligatoire préalable au recrutement et effectué par la Commission.

➤ **Type de contrat et conditions de travail**

Le lieu de travail sera à **Luxembourg**.

Le/la candidat(e) retenu(e) sera engagé(e) en qualité d'**agent contractuel en vertu 3bis** [du Régime Applicable aux autres Agents](#), **dans le groupe de fonctions GF III**. Des informations générales sur les agents contractuels sont disponibles sur ce lien.

Le grade ainsi que l'échelon dans ce grade, seront définis sur la base de l'expérience professionnelle antérieure des candidats, conformément à la [décision C\(2017\)6760 de la Commission](#) fixant les critères applicables à la classification dans l'échelon de l'engagement.

Pour les agents contractuels visés à l'article 3bis, le premier contrat sera de 1 an. Le contrat peut être prolongé dans l'intérêt du service. Si une deuxième prolongation du contrat est dans l'intérêt du service, le contrat sera à durée indéterminée.

La durée de la prolongation sera définie selon les règles générales d'exécution applicables à ce moment-là, conformément à la [décision C\(2017\)6760 de la Commission](#) relative aux politiques d'engagement et de recours aux agents contractuels.

Tous les nouveaux membres du personnel doivent passer avec succès une période de stage de 9 mois. La rémunération des agents consiste en un traitement de base complété par des indemnités spécifiques, y compris, si applicable, des indemnités d'expatriation et des allocations familiales. Les dispositions régissant le calcul de ces indemnités peuvent être consultées dans le Régime Applicable aux autres Agents. En tant que membre du personnel des institutions européennes, votre rémunération est soumise à un impôt prélevé par ces institutions.

La Commission européenne applique une politique d'égalité des chances et de non-discrimination conformément à l'article 1d du statut.

Pour plus d'informations sur les conditions de travail, veuillez consulter la rubrique [Conditions de travail et avantages des carrières dans l'UE](#).



Pour les informations relatives à la protection des données, veuillez consulter la [politique de confidentialité](#) spécifique au point "7. Information des personnes concernées sur leurs droits", pour connaître vos droits et la manière de les exercer en plus de la politique de confidentialité résumant le traitement de vos données.